

OCAB OCBS
CE1148 CE1148

Boulevard de l'Impératrice, 66 B-1000 BRUXELLES

Certificat de constance des performances

1148-CPR-20080311

Conformément au Règlement 305/2011/EU du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement des Produits de la Construction ou CPR), ce certificat s'applique au produit de construction :

Candélabres d'éclairage public
produit par ou pour

MECANO SOUDURE de l'ARON (MSA)

CADOLON - Saint Igny de Roche

F-71170 CHAUFFAILLES

et fabriqué dans les établissements de fabrication
CHAUFFAILLES

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances et les performances décrites dans l'annexe ZA des normes

EN 40-5:2002 + EN 40-6:2002

sous le système 1 sont applicables et que

le produit satisfait toutes les exigences prescrites mentionnées ci-dessus.

Ce certificat fut délivré pour la première fois le 20080311 et demeure valide tant que les exigences pour les méthodes d'essai et/ou pour le contrôle de la production en usine reprises dans la norme harmonisée, utilisées pour évaluer les performances des caractéristiques déclarées, ne changent pas et pour autant que ni le produit, ni les conditions de fabrication dans l'établissement de fabrication ne soient modifiés de manière significative.

Bruxelles, 20140311

Jacques DEFOURNY, Président du Conseil d'administration



OCAB OCBS - Boulevard de l'Impératrice 66 - B-1000 BRUXELLES
Phone: +32 2 509 10 00 Fax: +32 2 506 14 83 E-mail: ocabs@ocab-ocbs.com
Website: www.ocab-ocbs.com
© 2014 OCAB/OCBS

OCAB OCBS
CE1148 CE1148

Certificat CE : Liste des Produits Approuvés

Produits	Qualités et catégories	Dimensions
Norme harmonisée sous la référence : REN 40-5 : 2002 (accessoirement EN 40-6 : 2002 pour les exigences concernées relatives aux crosses)		
Mâts en acier cylindre-coniques avec crosse en aluminium selon liste annexée du 11/03/2008		

1148-CPR-20080311



CE 1148

MECANO SOUDURE de l'ARON
Cadolon, F-71170 Saint Igny de Roche

2015

Numéro du certificat : 20080311

EN 40-5 et EN 40-6:2002

Candélabres d'éclairage public en acier et aluminium
pour les zones de circulation

Mât Acier CLCB 8m + Alhena 1.5m + Dyana LED T1

Résistance aux charges horizontales : **C-v=24m/s, 25ans, Classe 1 (4%),**
Catégorie terrain 2 , Classe résistance B (FR)

Performance en cas de choc (sécurité passive) : **Classe 0**
